

« J'ai vacciné dans ma ville »...

Le Dr Jeambrun, Président du SML, vaccinait ce mardi 8 décembre, au Centre de Vaccination situé au Palais des Sports Lauga à Bayonne. Il témoigne.

Christian Jeambrun : J'ai d'abord commencé par me faire vacciner en début de mois et puis je me suis porté candidat pour assurer une journée de vaccination. C'était donc mardi à Bayonne, la ville où j'exerce.

Vos premières impressions ?

C.J. : Je m'attendais d'abord à une affluence beaucoup plus importante. Au lieu de cela, j'ai constaté une grande fluidité de passage des assurés sociaux. Moyenne de la durée d'attente : de 10 minutes à un quart d'heure. Le parcours de la personne candidate au vaccin prenait un quart d'heure de plus.

L'accueil ?

C.J. : Bon. Que ce soit de la part du personnel de la DASS ou de la mairie. Les bons de vaccination étaient à disposition et j'ai aussi observé que les gens qui n'étaient pas de la région étaient très bien gérés.

Le questionnaire médical ?

C.J. : Il comporte 10 questions sur votre état vaccinal et les pathologies dont vous souffrez. Les médecins commentent avec la personne le questionnaire médical et la façon dont il a été rempli. Une seule restriction, je pense que les questions au sujet de précédentes vaccinations, voilà plus de trois semaines ou moins de trois semaines, pourraient être largement simplifiées. En revanche, j'ai trouvé que les questions permettant de cerner les pathologies dont la personne peut être victime sont plutôt bien construites. Un exemple : il est demandé si le candidat à la vaccination est sous anticoagulants. En fonction de la réponse, le mode d'injection varie. De même pour les personnes enceintes ou susceptibles de l'être pour lesquelles on s'oriente vers un vaccin sans adjuvant. Le médecin est donc là pour commenter le questionnaire et en tirer les enseignements pour la prescription qui suit. De plus, le médecin dispose de fiches explicatives claires et argumentées. Des fiches qui aident à l'orientation vers le vaccin le plus adapté (avec ou sans adjuvant).

Et les populations sensibles ?

C.J. : Pour les femmes enceintes, la vaccin injecté est sans adjuvant. Pour les enfants de moins de trois ans, la dose est divisée en deux et fera donc l'objet de deux injections. Il y avait aussi une unité pédiatrique pour les enfants de moins de 9 ans avec une prise en charge de cette population par un pédiatre et des infirmières des Centres de Protection Maternelle Infantile.

Comment se termine le parcours du patient ?

C.J. : Il signe et confirme qu'il a reçu une explication suffisante. Le médecin valide la prescription. Le patient est dirigé vers l'infirmière qui le vaccine. Il reste 10 minutes en observation pour encadrer l'hypothèse d'un petit malaise vagal toujours possible. Puis il se présente à une table administrative où lui est remis un certificat de vaccination.

Vous étiez nombreux ?

C.J. : Deux médecins libéraux volontaires, un pédiatre, un interne qui ne cachait pas sa satisfaction de se trouver en contact direct avec la patientèle et les autres professionnels médicaux. Il y avait de nombreuses infirmières en activité ou retraitées.

Quel enseignement tirez-vous de cette expérience ?

C.J. : La satisfaction, en tant que médecin libéral, d'avoir participé à une démarche volontaire et citoyenne. J'invite les gens qui s'interrogent encore à aller voir comment ces centres sont organisés et les médecins à s'engager, dans la mesure bien sûr de leur disponibilité. J'ai vu des professionnels responsables et très disponibles, de l'accueil à la vaccination. En revanche, je le répète, une fréquentation inversement proportionnelle au tapage médiatique qui entoure la pandémie.

Un élément de plus qui plaide en défaveur des réquisitions aveugles : à Bayonne, dans le centre où je suis intervenu, on est passé de 450 personnes par jour à 200 en moyenne. Et il s'agit d'un centre de grande importance.

De façon plus anecdotique, le décor m'est apparu un peu trop spartiate pour une opération qui malgré tout doit s'inscrire dans la durée.